

Renseignements complémentaires :

COLLÈGE MASBOU
1 AVENUE FLANDRES DUNKERQUE
46106 FIGEAC CEDEX
TEL: 05 65 34 25 93
M. COLLART :
MAIL : SAMUEL.COLLART@AC-TOULOUSE.FR
MASBOU.MON-ENT-OCCITANIE.FR

ECOLE INTERCOMMUNALE
DE MUSIQUE
2 RUE VICTOR DELBOS
46100 FIGEAC
TEL : 05 65 34 78 87
MME MAROUARD :
MAIL : ADMINISTRATION@EIM-FIGEAC.FR
[HTTPS://WWW.EIM-FIGEAC.FR](https://www.eim-figeac.fr)



Dispositif Musical de Pratique Instrumentale



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Marcel Masbou
Figeac

Collège Les Castors
Bagnac



Qu'est-ce que le DMPI ?

C'est un Dispositif Musical de Pratique Instrumentale qui permet à votre enfant, tout en réalisant une scolarité classique d'accéder à un enseignement musical renforcé dispensé à la fois par le Collège Masbou et par l'Ecole Intercommunale de Musique sur la base d'un Projet Artistique Commun mis en œuvre chaque année.



A qui s'adresse cette classe ?

Ce dispositif assez exceptionnel s'adresse à tous les collégiens qui sont très motivés et qui ont des aptitudes musicales. On peut être complètement débutant ou déjà musicien. Le principal c'est de vouloir s'impliquer dans un projet musical et de le conduire jusqu'à la fin de la 3ème.

Comment se fait l'inscription ?

Un dossier d'inscription ainsi qu'une lettre de motivation est à remettre au collège au plus tard le 31 mai 2024. Après réception, un entretien avec votre enfant sera organisé début juillet afin de définir sa motivation, son autonomie et vous expliquer le fonctionnement de cette classe. A l'issue de l'admission par la commission, vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant à l'Ecole Intercommunale de Musique et régler les modalités d'inscription. (voir sur le site internet de l'école).

Comment s'organise cette classe ?

C'est une formation complète intégrée en grande partie sur le temps scolaire en l'occurrence le vendredi après-midi

Au collège :

Orchestre en pupitre + en tutti

A l'Ecole de Musique :

Cours de formation musicale

Cours instrumental en petits groupes

Choix des instruments :

Flûte, clarinette, saxophone, violon, alto, violoncelle, piano, guitare, basse, batterie, percussions, trompette, trombone, tuba

Comment s'organise cette classe ?

C'est une formation complète intégrée en grande partie sur le temps scolaire en l'occurrence le vendredi après-midi

Au collège :

Orchestre en pupitre + en tutti

À l'École de Musique :

Cours de formation musicale

Cours instrumental en petits groupes

Choix des instruments :

Flûte, clarinette, saxophone, violon, alto, violoncelle, piano, guitare, basse, batterie, percussions, trompette, trombone, tuba

Prêt d'instruments à vent : flûte, saxophone, trompette.

Aide financière possible pour la cotisation des cours à l'école de musique (selon critères sociaux). Contacter la Directrice.

BULLETIN DE CANDIDATURE

A RETOURNER AVANT LE 31 MAI 2024

AU COLLÈGE MARCEL MASBOU

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

DATE DE NAISSANCE :

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL (PÈRE, MÈRE, TUTEUR) :

PROFESSION :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE DOMICILE :

PORTABLE :

EMAIL :

SCOLARITÉ GÉNÉRALE :

NIVEAU SCOLAIRE 2023-2024 :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ EN CM2 :

SCOLARITÉ MUSICALE :

ÉLÈVE DÉBUTANT : OUI NON

ÉCOLE DE MUSIQUE OU COURS SUIVIS :

INSTRUMENT PRATiqué :

NOMBRE D'ANNÉE DE PRATIQUE :

INSTRUMENTS : INDIQUER 2 CHOIX PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE

1.....2.....

JE SOUSSIGNÉ(E) (NOM, PRENOM)..... INSCRIS MON ENFANT À L'ENTRETIEN D'ENTRÉE EN CLASSE DMPI QUI AURA LIEU EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE.

L'INSCRIPTION EN CLASSE DMPI IMPLIQUE UNE DOUBLE INSCRIPTION AU COLLÈGE ET À L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE MUSIQUE ET THÉÂTRE DE FIGEAC (CONTACT : SYLVIE MAROUARD 05 65 34 78 87)

FAIT À FIGEAC, LE :

SIGNATURE